

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le Québec enfin protégé légalement contre l'industrie des énergies fossiles

Québec, Montréal, Gaspé, le 12 avril 2022 - Les groupes citoyens, environnementaux, étudiants et de santé tiennent à souligner une des plus grandes victoires environnementales de l'histoire du Québec, soit l'adoption du projet de loi n° 21, *Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités*. Le Québec devient ainsi le premier État à travers le monde à interdire l'exploitation pétrolière et gazière sur son territoire. Cette victoire est le fruit d'un travail colossal sur plusieurs dizaines d'années de la part de nombreux groupes environnementaux, citoyens, étudiants et de santé, mais n'aurait pas été possible sans la volonté politique des partis.

« En devenant le premier État à interdire l'exploitation du gaz et du pétrole sur son territoire, le Québec pave la voie aux autres États à travers le monde et les incite à faire de même. Cependant, il demeure important que la volonté politique qui a rendu possible cette loi se transpose dans la réduction des GES au Québec, alors que le Québec et le Canada n'ont que trop peu réduit leurs GES au cours des 30 dernières années » explique les groupes signataires du communiqué.

Bien que les groupes considèrent et réitèrent que les entreprises pétrolières et gazières ne méritent pas les indemnités prévues par la loi, ils tiennent à féliciter les partis à l'Assemblée nationale pour le travail réalisé en commission. Avant d'en arriver là, les luttes ont été longues contre l'industrie des énergies fossiles et certains partis au pouvoir. Ce sont des dizaines de milliers d'heures bénévoles qui ont été investies dans l'objectif de protéger les richesses naturelles du Québec, la santé de sa population et de laisser un avenir viable aux prochaines générations.

Parmi le travail citoyen fait contre l'extraction des énergies fossiles, pensons notamment à la lutte contre le gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent, contre le pétrole à Anticosti, contre le projet Old Harry dans le Golfe ou encore contre les projets pétroliers en Gaspésie. Les signataires à l'origine du communiqué tiennent à féliciter et remercier une multitude de groupes et de personnes ayant contribué à la fin de l'extraction des énergies fossiles au Québec. Parmi eux, de nombreux scientifiques ont eu un rôle fondamental pour comprendre les impacts de cette industrie, les dénoncer et les faire connaître à la population.

Depuis 2011, plusieurs pétitions ou déclarations regroupant des nombres impressionnants de personnes ont été écrites pour s'opposer aux énergies fossiles au Québec, dont :

- [*Fini les cadeaux pour les pétrolières et gazières! Pétition pour l'adoption rapide d'une loi anti-forages sans donner d'argent public en cadeau aux compagnies pétrolières et gazières*](#) - 29 500 personnes
- [*Retrait des investissements publics dans le projet Galt*](#) - 2170 personnes
- [*Contre l'exploitation du pétrole sur Anticosti*](#) - 40 700 personnes

- [Exploration et exploitation du gaz de schiste](#) - 118 933 personnes
- Campagne "Vous n'entrerez pas chez nous" - Lettres de refus d'accès à la propriété signées par des citoyens pour dire non à la fracturation - 65 657 lettres déposées à l'Assemblée nationale.
- Manifeste de l'Élan global - 42 000 personnes,
- Pacte pour la transition - 286 000 personnes
- [Non aux forages](#) - 32 000 personnes

Citations :

« La recherche de pétrole et de gaz est terminée, mais il faut encore composer avec l'héritage de ces entreprises. Bien que l'industrie pétro-gazière n'ait pas fleuri au Québec, elle laisse derrière près d'un millier de puits qu'il faudra réparer, colmater, décontaminer et surveiller à perpétuité. On attend maintenant autant d'enthousiasme dans l'accomplissement de ces opérations que dans l'adoption du projet de loi 21 » explique **Pascal Bergeron, porte-parole Environnement Vert Plus.**

« Chapeau bas aux citoyennes et citoyens qui ont sans relâche opposé un mur social infranchissable à l'industrie pétrolière et gazière. Nous leur devons cette immense victoire. Bravo aussi au gouvernement du Québec, dont nous attendons maintenant d'autres preuves d'un réel engagement à sortir le Québec des énergies fossiles. L'urgence climatique ne laisse plus de place aux incohérences », **Carole Dupuis, Mouvement écocitoyen UNEplanète et ex-coordonnatrice générale du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ)**

« Les indemnités offertes aux pollueurs sont trop généreuses. Tout de même, le Québec peut être fier de cette victoire qui est avant tout celle de l'implication citoyenne. Malgré cette bonne nouvelle, le Québec est encore loin de l'atteinte de ses objectifs de réduction des GES et devra donc en faire plus. Il devra aussi faire preuve de beaucoup plus de cohérence, par exemple en abandonnant le projet de troisième lien qui est en flagrante contradiction avec l'action posée par cette loi » a déclaré **Jacques Tétreault, ex-coordonnateur général du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ) et membre du Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain.**

« Cette victoire colossale permet de tourner une grande page des énergies fossiles. C'est avant tout celle de l'intelligence collective de la société civile. Un gain sans précédent pour la biodiversité qui lance un message au monde entier. Au Québec, nous avons fait le choix du bien commun, celui de la préservation de la planète. À nous maintenant de poursuivre notre travail de gardien du territoire afin que cette industrie assume son passif et aussi de saisir cette occasion pour augmenter le nombre d'aires protégées » **Martin Poirier, cofondateur de Non à une marée noire dans le Saint-Laurent.**

« Depuis 2010, des citoyens et des scientifiques ont collaboré afin de démontrer l'absurdité de considérer le Québec comme une terre d'hydrocarbures. De l'urgence de faire, nous voilà à l'urgence de ne pas faire » **déclare Marc Brullemans, citoyen ayant participé à la**

fondation du regroupement interrégional gaz de schiste de la Vallée du St-Laurent et membre du Collectif scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec.

« Voilà une belle conclusion à une longue et difficile saga. Félicitations à tous les écolos et citoyens qui ont contribué à ce grand succès. Dès 2008, l'AQLPA avait lancé l'appel à la mobilisation générale contre l'exploration et l'exploitation des gaz de schistes, nous avons exigé et obtenu en 2010 un moratoire sur les gaz de schiste au Québec, demandé et obtenu un BAPE en plus d'avoir initié une solide mobilisation citoyenne en formant le premier des 140 comités citoyens à St-Marc sur le Richelieu...l'espoir réside dans l'action » **a déclaré André Bélisle président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)**

« Cette victoire marque la fin d'une des plus grandes luttes pour la protection de l'eau au Québec! Nous sommes satisfaits de savoir que des études hydrogéologiques seront effectuées aux puits visés par la loi 21, les impacts qu'aura eu cette industrie sur nos eaux seront enfin connus et quantifiés. Mais le travail n'est pas terminé pour le gouvernement qui doit maintenant exiger que ces puits soient sécuritaires et ne posent pas de risques à long terme pour l'eau potable, sans quoi, aucunement indemnisation pour les fautifs!», souligne **Rébecca Pétrin, directrice générale d'Eau Secours.**

« Oui, nous avons raison de souligner le geste historique de l'adoption du projet de loi 21 par l'Assemblée nationale, lequel interdit la recherche et la production d'hydrocarbures au Québec. Cette victoire-là, nous la devons aussi à l'incroyable engagement de nombreux groupes citoyens et environnementaux bien présents sur le territoire de la Gaspésie », selon **Carol Saucier, porte-parole de Solidarité Gaspésie.**

« L'adoption du projet de loi 21 est un moment historique pour le Québec et la santé de sa population. En mettant fin à la recherche et la production d'hydrocarbures au Québec, nous avons collectivement décidé de donner un avenir durable aux prochaines générations. Le rapport spécial sur les changements climatiques et la santé de l'OMS affirme que « la combustion de combustibles fossiles nous tue ». Les changements climatiques sont la plus grande menace pour la santé à laquelle l'humanité est confrontée. Point final! J'invite les décideurs du monde entier à suivre notre exemple et à mettre fin à une industrie qui nous coûte cher, qui nous coûte nos vies », exprime **Dre Claudel Pétrin-Desrosiers, présidente de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement.**

« Le secteur qui, par ses GES, contribue le plus à la crise climatique au pays, c'est celui des énergies fossiles. La fin de cette industrie au Québec est donc une victoire historique pour la société québécoise, et le mouvement étudiant qui a beaucoup lutté en ce sens. Par contre, il nous reste à peine trois ans pour éviter un point de non retour quant aux réchauffements. La lutte doit absolument continuer et s'intensifier », selon **Simon Guiroy, porte-parole de la coalition étudiante «Arrêtons GNL» (Front étudiant d'action climatique).**

« Après des décennies de mobilisation, le Québec signe l'arrêt de mort des projets d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures sur son territoire. C'est une victoire historique pour les écosystèmes et la population québécoise. En adoptant le projet de loi 21, le gouvernement prouve qu'il est possible d'agir dans le sens exigé par l'urgence climatique et par la communauté scientifique. Or, le travail est loin d'être achevé. Nos émissions de GES augmentent sans cesse. Le gouvernement doit orienter ses politiques en fonction des

recommandations du GIEC et prioriser l'atteinte et le rehaussement de ses cibles de réduction de GES », déclare **Charles Bonhomme, spécialiste affaires publiques à la Fondation David Suzuki.**

« Aujourd'hui, le Québec envoie un message fort à la communauté internationale: oui c'est possible de renoncer à ses réserves d'énergies fossiles pour le bien des générations futures. C'est un moment historique après 15 ans de lutte acharnée qui prouve une chose: les seules batailles qu'on est sûre de perdre sont celles qu'on ne mène pas. Il ne faut jamais rien lâcher! La mobilisation fonctionne. Maintenant, ensemble, retrouvons nos manches car la suite reste à écrire pour un avenir sans fossile» **déclare Anne-Céline Guyon, chargée de projet climat pour Nature Québec**

« Cette victoire est le fruit d'une longue lutte. Elle apporte aux groupes et aux personnes qui y ont participé une grande satisfaction. Elle donne un élan fantastique pour la suite des choses, notamment pour qu'on se détourne au plus vite des énergies fossiles », selon **Jacques Rousseau, secrétaire général, Regroupement vigilance hydrocarbures Québec.**

« Avec l'adoption du projet de loi aujourd'hui, le Québec envoie un signal fort au reste du Canada et du monde : l'avenir n'est pas fossile! Par contre, cette victoire aurait été encore plus complète et cohérente si le gouvernement n'avait pas cédé au chantage des pétro-gazières réclamant des indemnités. Le gouvernement devrait maintenant aider d'autres juridictions, provinces et États à emboîter le pas en accentuant son implication au sein de la *Beyond Oil and Gas Alliance*. On espère aussi que ce projet de loi québécois va en inspirer d'autres au Canada », ajoute **Émile Boisseau-Bouvier, analyste des politiques climatiques chez Équiterre.**

« Alors que le Canada redouble d'ardeur dans l'expansion de la production de pétrole, le Québec montre la voie vers l'économie du futur. Cette décision - une première mondiale - offre une lucidité rafraîchissante sur l'incompatibilité de l'exploitation pétrolière et gazière avec un avenir viable et sécuritaire. Les efforts de milliers de citoyennes au cours des 15 dernières années ayant menés à cette décision historique réitèrent les propos du plus récent rapport du GIEC : l'implication de la société civile, des communautés locales et des Peuples Autochtones est un moteur déterminant des décisions climatiques des gouvernements » **Caroline Brouillette, Directrice des politiques nationales, Réseau action climat Canada**

« Les autres provinces et États doivent s'inspirer de cette loi adoptée par le Québec et appliquer les recommandations que nous dicte la science. Nous ne pouvons plus exploiter de nouveaux gisements pétroliers et gaziers si nous voulons limiter le réchauffement planétaire à 1,5 C et éviter l'aggravation des phénomènes climatiques extrêmes. Cette victoire démontre que grâce à la mobilisation populaire et à la volonté politique, il est possible de changer positivement le cours des choses. Le gouvernement Legault doit toutefois aller beaucoup plus loin et réduire drastiquement les GES au Québec alors qu'il est en voie de rater complètement sa cible pour 2030, cible qui n'est [pas assez ambitieuse en regard des exigences de la science.](#)» **Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat-Énergie, Greenpeace Canada**

Pour informations :

Pascal Bergeron, porte-parole, Environnement Vert Plus
(581) 886.1189 ; comm.evp@gmail.com

Jacques Tétreault, ex-coordonnateur général du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ) et membre du Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain
450-261-6151; pvjacquestetreault@yahoo.ca

Carole Dupuis, Mouvement écocitoyen UNEplanète et ex-coordonnatrice générale du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ)
438-884-8200; carole.alice.dupuis@videotron.ca

Anthony Côté Leduc, relations médias, Équiterre
(514) 605-2000 ; acoteleduc@equiterre.org

Gabriel Marquis, responsable des communications de Nature Québec
(581) 307-8613 ; gabriel.marquis@naturequebec.org

Pamela Daoust, directrice des communications
Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)
(514) 267-2589 ; pamela@cape.ca

Laura Bergamo, conseillère en communications, Greenpeace Canada
(438) 928-5237; lbergamo@greenpeace.org

Mathieu Langlois, responsable des communications, Eau Secours
(514) 588-5608 ; communications@eausecours.org

Charles Bonhomme, spécialiste affaires publiques, Fondation David Suzuki
(438) 883-8348 ; cbonhomme@davidsuzuki.org

Carol Saucier, porte-parole, Solidarité Gaspésie,
(418) 368-4380 ; carol_saucier@uqar.ca

Simon Guiroy, coordonnateur et porte-parole, Coalition étudiante «Arrêtons GNL» (Front étudiant d'action climatique)
(514) 730-7945 ; arretons.gnl@gmail.com

Annexe :

Groupes à l'origine de la pétition *Fini les cadeaux aux entreprises pétrolières et gazières* :

Mères au front	Équiterre	La Planète s'invite au Parlement-Gaspé
Eau Secours	Regroupement vigilance hydrocarbures Québec	Coule pas chez nous !
Fondation David Suzuki	Solidarité Gaspésie	Environnement vert plus
Nature Québec	Prosperité Sans Pétrole	Front commun pour la transition énergétique
Greenpeace	Non à une marée noire dans le Saint-Laurent	Coalition étudiante «Arrêtons GNL»
Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)		

Groupes appuyant la pétition

Ligue des droits et libertés	Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière	aux études supérieures (ÆLIÉS)
Association générale des étudiants et étudiantes du Campus de Rimouski (AGECAR)	Comité de citoyens responsables de Bécancour	Mouvement écocitoyen UNEplanète
Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE)	Action Environnement Basses- Laurentides	Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS)
Comité Citoyens et Citoyennes Protection de l'Environnement Maskoutain	Association étudiante de Polytechnique (AEP)	Association générale étudiante du Cégep Édouard-Montpetit (AGECEM)
Alternatives	Mouvement des associations générales étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi (MAGE-UQAC)	Réseau Libertaire Brume Noire
L'Écothèque	L'Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits	Mobilisation climat Trois- Rivières (MCTR)
Coalition anti-pipeline Rouyn- Noranda	Association Sportive et Écologique de la Batiscan incc	Réalité Climatique Canada
Les Artistes pour la Paix	350.org Montreal	Craque-Bitume Association générale des étudiant(e)s de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGEUQTR)
Association étudiante du cégep Saint-Laurent (AECSL)	Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Chicoutimi (AGEECC)	Regroupement des organismes communautaires autonomes de la Gaspésie et des Îles-de-la- Madeleine (ROCGIM)
Association générale étudiante du Cégep de Rimouski (AGEECC)		
ENvironnement JEUnesse		

